

Montréal, le 30 avril 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1
Dossier de la Régie : R-4152-2021**

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 29 avril dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des commentaires quant à la demande d'intervention de l'entité RTA.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde le délai supplémentaire pour le dépôt des commentaires. En conséquence, elle reporte au **14 mai 2021 à 12h.** la date pour le dépôt des commentaires du Coordonnateur.

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl